

# COOPERATION ENTRE LES SYNDICATS FINANCE DES DEUX RIVES – Tunis 3 Mai 2016 -

Mario Ongaro



# COOPERATION ENTRE LES SYNDICATS FINANCE DES DEUX RIVES

Mario Ongaro

- L'idée qui est à la base de cette carte géopolitique est une Zone 3 d'Uni Europa Finance qui soit bien structurée à son intérieur et qui va instaurer une coopération concrète et efficace avec les syndicats des pays qui sont AUTOUR de la Zone 3, à partir de ceux de la Région MENA et des groupes multinationaux avec maison-mère dans la Zone 3.
- Rien à modifier, bien entendu, pour ce qui concerne les Régions, les Zones d'Uni Europa et d'Uni Afrique, avec leurs frontières statutaires.

# COOPERATION ENTRE LES SYNDICATS FINANCE DES DEUX RIVES

Mario Ongaro

- Par contre cette coopération implique aussi une relation d'échange d'idées, d'informations qui puisse inclure des initiatives communes entre Uni Europa et Uni Afrique, sur des objectifs partagés par les syndicats du secteur Finance de la Zone 3 et de la Région MENA
- Bien évidemment on a également besoin d'une présence stable des syndicats Français dans le cadre de cette coopération, liée à la présence massive de groupes multinationaux Français dans la Région MENA

# COOPERATION ENTRE LES SYNDICATS FINANCE DES DEUX RIVES

Mario Ongaro

- DONC:

- En respectant les frontières statutaires d'Uni, nous proposons de travailler ensemble, compte tenu premièrement de 2 aspects fondamentaux:
  1. la présence et l'articulation des groupes multinationaux au-delà de ces frontières formelles;
  2. la proximité géographique et historique des nos pays (nord-sud) dont la Mer Méditerranéenne est le bassin commun.

# COOPERATION ENTRE LES SYNDICATS FINANCE DES DEUX RIVES

Mario Ongaro

- Cette vision ne veut pas cacher les différences culturelles et politiques, au contraire ces différences doivent faire l'objet d'échanges d'informations et de mises à jour, particulièrement dans une période où ces différences risquent de créer des blocages très sérieux au dialogue visé par le Partenariat Euro-Méd.

## COOPERATION ENTRE LES SYNDICATS FINANCE DES DEUX RIVES – Tunis, 3 Mai 2016

Mario Ongaro

- De ce point de vue il est également important de déclarer, de souligner et de s'engager sur les racines démocratiques et laïques que les syndicats de la Rive Nord ont en commun avec les principaux syndicats de la Rive Sud de notre Mer, qui sont des racines alternatives à l'intégrisme et qui peuvent bien fonctionner comme une barrière forte contre le terrorisme.

# COOPERATION ENTRE LES SYNDICATS FINANCE DES DEUX RIVES – Tunis, 3 Mai 2016

Mario Ongaro

On revient comme ça à nos contributions, en tant que mouvement syndical, au Partenariat Euro-Méd :

- à son premier pilier, celui de la paix et de la sécurité, *un dialogue sur les questions politiques et de sécurité, visant à créer un espace commun de paix et de stabilité fondé sur le développement durable, l'État de droit, la démocratie et les droits de l'homme,*
- ainsi qu'à son troisième pilier, c'est-à-dire *un partenariat dans le domaine social, culturel et humain, visant à promouvoir la compréhension et le dialogue entre les cultures, les religions et les peuples, ainsi qu'à favoriser les échanges entre la société civile et les citoyens, en particulier les femmes et les jeunes.*

# COOPERATION ENTRE LES SYNDICATS FINANCE DES DEUX RIVES – Tunis, 3 Mai 2016

Mario Ongaro

- Rappeler les piliers du Partenariat Euro-Méd :
- Pour rappeler le début de notre dialogue et coopération entre les syndicats finance des Deux Rives, ainsi que
- Pour rappeler aux institutions Européennes que nous syndicats n'avons pas oublié les implications sociales du Partenariat et leurs actualité dramatiques 20 ans après le Protocole de Barcelone (28 Novembre 1995) !



# COOPERATION ENTRE LES SYNDICATS FINANCE DES DEUX RIVES – Tunis, 3 Mai 2016

Mario Ongaro

## • Deux terrains essentiels de dialogue et coopération :

### 1) AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE

2) Groupes multinationaux, C.E.E., G.F.A. c'est à dire :

→<sup>1</sup> **Comités d'Entreprise Européens;**

→<sup>1</sup> **Alliances Syndicales;**

**1) Accords Cadre Mondiaux (Global Framework Agreements).**

### 2) AU NIVEAU SECTORIEL

2) Politiques syndicales transnationales c'est-à-dire :

→<sup>3)</sup> **les initiatives de solidarité vers les syndicats et vers les salariés concernés dans leurs pays et les échanges bilatérales d'information et aussi de formation syndicale entre un pays de la Zone 3 et un pays de la Région Mena;**

→<sup>3)</sup> **les initiatives avec la participation et le soutien du Parlement Européen sur les thématiques qui actuellement peuvent être encadré concrètement dans le Partenariat Euro-Méd;**

→<sup>3)</sup> **les Projets qui peuvent donner un soutien financier spécifique à ces initiatives par la Commission Européenne.**

# COOPERATION ENTRE LES SYNDICATS FINANCE DES DEUX RIVES – Tunis, 3 Mai 2016

Mario Ongaro

- DEUX TERRAINS = DEUX NIVEAUX/ROLES
- 1) Les représentants syndicaux dans l'entreprise
- 2) Les syndicats nationaux
- 1) et 2) sous l'égide d'Uni Finance ou avec le soutien d'Uni Finance, tous les deux qui interagissent entre eux dans les limites de leur propre fonction.

# COOPERATION ENTRE LES SYNDICATS FINANCE DES DEUX RIVES – Tunis, 3 Mai 2016

Mario Ongaro

## • QUESTIONS PROBLÉMATIQUES

- Les droits syndicaux fondamentaux ne sont pas appliqués dans la même façon parmi les différents pays de la Région Mena (droit de négociation collective, droit de grève, droit d'avoir des représentants des salariés qui sont reconnus par l'entreprise, droit d'activité syndical sans perte de salaire etc.), avec des décalages relevant parmi les différents pays à l'intérieur du même groupe multinational. Cette situation est, par exemple, à la base de la difficulté peut-être majeure pas seulement pour conclure, mais aussi pour gérer concrètement les G.F.A. (Accords Cadre Mondiaux)
- La coopération entre les syndicats des Deux Rives (aux différents niveaux) n'est pas encore suffisamment structurée et régulière
- Le soi-disant « printemps arabe » n'a pas amélioré le contexte dont au premier point. Par exemple, en Tunisie c'est plutôt la Loi du 1973 qui est encore à la base des droits syndicaux assez forts et bien structurés.

# COOPERATION ENTRE LES SYNDICATS FINANCE DES DEUX RIVES – Tunis, 3 Mai 2016

Mario Ongaro

## • CINQ PROPOSITIONS

- 1) Rédiger une **liste de personnes à contacter** (nom, rôle syndical, coordonnées etc.) dans chaque pays de la Région, sur lesquelles compter du point de vue opératif et pratique.
- 2) **Collecter informations approfondies et à jour** sur les différentes situations nationales au niveau des relations industrielles et des relations syndicats/gouvernements pour mieux comprendre aussi les politiques et les motivations des groupes multinationaux pour leurs investissements et dis-investissements d'un pays à l'autre.
- 3) L'**échange d'informations** devrait devenir une pratique régulière entre le C.E.E. et les représentants syndicaux au niveau d'entreprise dans les pays MENA concernés, incluant l'Alliance Syndicale et finalisé à des plans d'actions partagés dans le groupe entière.
- 4) Des **invitations permanentes** aux Conférences annuelles d'Uni Afrique Finance (et vice-versa à celles d'Uni Europa Finance et/ou à celles d'Uni Finance Global) devraient être finalisées à donner continuité à notre coopération à tous les niveaux.
- 5) En parallèle à l'activité de **réseautage** parmi les syndicats représentés dans un même groupe, nous devrions encourager un réseautage pareil parmi les militants syndicaux des différents groupes multinationaux **dans le même pays, un sorte d'embryon de coordination nationale** dans les pays où ces groupes emploient la majorité des salariés du secteur finance.

# **COOPERATION ENTRE LES SYNDICATS FINANCE DES DEUX RIVES – Tunis, 3 Mai 2016**

Mario Ongaro

- **La question égyptienne :**
  - **c'est-à-dire**

- **...ça allait mieux quand ça allait pis...**

- **Au moment nous n'avons pas d'interlocuteurs syndicaux en Égypte et dans une certaine mesure nous regrettons notre vieux ami et frère Farouk Shehata El Awadi. Il y a donc un problème politique général et un problème syndical italien spécifique concernant la Banque d'Alexandrie qui fait partie du groupe Intesa SanPaolo, où avec Farouk on avait des représentants syndicaux pour chercher de travailler dans la perspective d'un A.C.G.**
- **Ce n'est pas notre rôle ici d'indiquer de solutions, mais au moins l'on devrait saisir l'opportunité d'analyser la question égyptienne avec vous camarades et amis syndicalistes de la Rive Sud, avec votre connaissance et votre expérience.**

# COOPERATION ENTRE LES SYNDICATS FINANCE DES DEUX RIVES – Tunis, 3 Mai 2016

Mario Ongaro

- DIALOGUE SOCIAL EUROPÉEN BANQUE
  - ET LA TUNISIE
- Chercher de pousser des perspectives d'investissement dans l'économie tunisienne (par exemple dans le secteur tourisme) de la part de l'Europe, avec le soutien des groupes bancaires multinationaux : ça pourrait être un sujet de dialogue sociale banque à Bruxelles entre Uni Europe Finance et la Fédération Bancaire Européenne, même si ce n'est pas un sujet formellement propre de ce niveau de dialogue.

# COOPERATION ENTRE LES SYNDICATS FINANCE DES DEUX RIVES – Tunis, 3 Mai 2016

Mario Ongaro



• *Merci à toutes et à tous pour votre attention et patience.*